



Delai de retractation "mandat de de gestion"

Par **quizas83**, le **23/06/2009** à **07:35**

Bonjour,

Pouvez vous m'informer si je dispose d'un delai de 07 jours pour annulation d'un "MANDAT DE GESTION locations meublées saisonnières".

Mandat de gestion signé le 22juin2009 .

Merci d'avance de votre aide .

Jean